Plan stratégique 2013 > 2017

Nous sommes résolus à optimiser nos opérations, à assurer le perfectionnement professionnel de nos employés et à améliorer l'organisation des élections dès aujourd'hui et à l'avenir.

Table des matières

Message du DGE	2
Nos intervenants	4
Notre équipe	6
Notre mandat	7
Notre vision	9
Notre mission	10
Nos valeurs	10
Le contexte	11
Nos priorités stratégiques	14
Ensemble vers l'avenir	16



Message du DGE

01

Nous voulons transformer le mode d'organisation des élections en Ontario.

Notre plan stratégique 2013-2017 décrit comment nous entendons miser sur nos réussites passées et sur nos forces pour améliorer le processus électoral dans la province de l'Ontario.

Notre passé est source de fierté — nous sommes parvenus à fournir des services professionnels et non partisans à l'ensemble de nos intervenants. À la lecture des pages qui suivent, vous constaterez que nos valeurs et notre mission restent conformes à celles qui ont été les nôtres par le passé. Nous sommes conscients de nos responsabilités et de la confiance que les Ontariennes et Ontariens nous témoignent pour organiser les élections de façon efficace, équitable et impartiale.

Au cours des quatre prochaines années, nous nous consacrerons à établir les fondements d'une croissance et d'une innovation à long terme, sans porter atteinte à nos valeurs, nos missions ou notre mandat. Les évolutions que nous connaissons visent à placer l'amélioration continue et la modernisation au cœur de notre culture. À l'avenir, des transformations seront apportées pour améliorer les points suivants.

> Renforcement des capacités

Nous renforcerons nos capacités dans des domaines clés tels que la technologie, la sécurité et la confidentialité afin de répondre aux attentes croissantes des électeurs qui sont habitués aux commodités de la société moderne (p. ex., transactions en ligne, multiplicité des modes d'interaction, accès à l'information 24 heures sur 24).

> Proactivité en matière de modification législative

Nous continuerons de recommander de façon proactive des domaines législatifs qui peuvent faire l'objet de modifications visant à clarifier, simplifier et moderniser le processus électoral.

> Focalisation sur l'avenir

Nous élargirons notre horizon de planification pour nous préparer à un avenir incertain, avec pour objectif de fournir le meilleur service possible à l'ensemble de nos intervenants.

> Focalisation sur la clientèle

Nous donnerons la priorité aux électeurs en veillant à répondre aux nouveaux besoins de la population ontarienne. Nous reconnaissons que tous les citoyens ont le droit de bénéficier du même niveau de service électoral, si bien que nous nous efforcerons de trouver un juste équilibre entre la mise à disposition d'une expérience de vote uniforme dans toute la province et la satisfaction des besoins spécifiques de certains groupes de personnes.

> Efficacité des opérations

Nous cernerons des possibilités d'économies et mettrons en œuvre des innovations procédurales à l'échelle de l'organisme pour diminuer le coût de l'organisation d'une élection, ce qui inclut de simplifier le processus électoral, de recourir davantage à la technologie et d'améliorer la rentabilité de la main-d'œuvre afin de réduire le nombre de fonctionnaires électoraux mobilisés pour une journée.

Les quatre prochaines années seront une période de transition. Nous sommes enthousiastes à l'idée d'entamer ce processus de transformation et impatients de saisir les occasions qui vont se présenter.

Nous adaptons et améliorons les procédures qui nous ont si bien servi par le passé parce qu'elles ne sont plus viables. Les évolutions technologiques rapides et l'instauration d'offres de services électroniques ont transformé les économies canadienne et mondiale. On s'attend de plus en plus à ce que les organismes électoraux utilisent certaines de ces solutions pour améliorer l'efficacité, réduire les coûts et renforcer l'intégrité et l'accessibilité du processus électoral, ainsi que pour accroître la participation en la matière.

Nous devons répondre aux nouveaux besoins de nos intervenants et saisir les possibilités offertes par les avancées technologiques. À mesure que notre population vieillit, les défis en matière de mobilité et d'accessibilité augmentent considérablement. Nous devons faire en sorte que nos processus favorisent l'inclusivité et que les obstacles soient supprimés.

Tous nos intervenants auront un rôle à jouer dans cette transformation. Nous sommes également conscients que des priorités concurrentes risquent de compliquer la prise de décisions relatives à l'optimisation de nos modes de prestation de services. L'un des défis auxquels nous devrons faire face dans le cadre du processus décisionnel sera de trouver un équilibre entre les principes d'accessibilité et d'intégrité et les questions de coût.

Qu'entendons-nous par « donner la priorité aux électeurs »? Cela signifie qu'au cours des quatre prochaines années, il faut vous attendre à ce que nous communiquions davantage avec nos intervenants pour tester de nouvelles façons de mener nos activités.

Nous reconnaissons la complexité de l'environnement financier dans lequel nous opérons actuellement et nous sommes résolus à collaborer avec la fonction publique de l'Ontario au sens large et avec nos autres partenaires pour continuer de tirer des leçons des meilleures pratiques opérationnelles, d'exploiter les possibilités de partenariat et de chercher à réaliser des économies dans le cadre de nos modes de prestation de services.

Nous voulons continuer de jouer un rôle de chef de file pour définir des données de référence clés en matière d'administration électorale et être un modèle pour les autres organismes électoraux au Canada et dans le monde entier. Afin de réaliser notre vision, nous mettrons l'accent sur l'optimisation de nos opérations, sur le perfectionnement professionnel de notre personnel et sur l'amélioration de la tenue des élections aujourd'hui et à l'avenir.

Nous avons déjà commencé cette transformation et élaboré une feuille de route claire sur quatre ans qui souligne la vision de l'organisme, dont l'objectif est d'établir des services modernes pour les Ontariennes et Ontariens qui donnent la priorité aux besoins des électeurs. Les changements à venir suscitent notre enthousiasme et nous espérons que vous nous aiderez à mettre en œuvre notre plan et à bâtir un nouvel avenir pour les élections en Ontario.

Greg Essensa

Directeur général des élections

Guy Essense

Nos intervenants



Nous sommes résolus à faire participer nos intervenants à ce processus de transformation.

À l'avenir, nous préciserons notre rôle et nos responsabilités à chacun de nos intervenants et nous continuerons de solliciter leur point de vue afin de pouvoir répondre aux besoins actuels et futurs de manière efficace et transparente. Nous nous engageons par ailleurs à consulter nos intervenants pour évaluer dans quelle mesure nous répondons à leurs besoins, ainsi que pour cerner des possibilités d'amélioration continue. Voici une liste non exhaustive de nos intervenants :

> Ontariennes et Ontariens

Notre première responsabilité est de servir les citoyens de l'Ontario en administrant le processus électoral dans la province, en les informant de leur droit démocratique de voter et en les aidant à exercer ce droit. Nous voulons faciliter la compréhension et le suivi du processus de vote. Nous voulons offrir aux électeurs la possibilité de choisir quand, où et comment voter.

> Entités politiques

Les entités politiques incluent les candidats, les partis politiques et leurs associations de circonscription, les candidats à la direction d'un parti et les tiers qui participent activement au processus électoral. Nous réglementons leurs activités conformément aux exigences législatives. En outre, c'est auprès de nous que les candidats et les partis politiques se procurent les listes des électeurs et les cartes électorales sur lesquelles ils s'appuient pour mener leurs activités. Alors que les besoins des entités politiques évoluent, nous devons être en mesure d'y répondre et de nous adapter pour pouvoir continuer de fournir des renseignements précis en temps opportun et dans un format uniforme.

Assemblée législative de l'Ontario

L'Assemblée législative de l'Ontario est chargée de voter, de modifier et d'abroger les lois en Ontario. Cette entité exige que nous connaissions la législation régissant le processus électoral et que nous y participions de façon proactive. Nous sommes résolus à poursuivre notre collaboration avec l'Assemblée législative de l'Ontario pour clarifier, moderniser et simplifier la législation régissant le processus électoral.

Médias

Les médias jouent un rôle important dans le processus électoral. Ils constituent l'une des principales sources d'information publique sur le processus électoral, que ce soit par le biais de supports traditionnels comme la télévision, la radio et la presse écrite (iournaux et revues) ou par celui de nouveaux canaux comme les médias en ligne, les médias sociaux et les blogues. Les médias comptent sur nous pour fournir des renseignements précis en temps opportun et dans un format adapté. Nous maintiendrons des relations de travail productives avec les médias et continuerons de collaborer pour fournir des renseignements en temps opportun et dans un format uniforme.

Groupes de défense des intérêts

Les groupes de défense des intérêts sont de plus en plus nombreux et jouent un rôle plus important dans le processus électoral. Un groupe de défense des intérêts réunit plusieurs personnes qui fournissent un appui ou un travail soutenu en faveur d'une cause particulière ou d'un secteur spécifique de la société. À titre d'exemple, nous collaborons régulièrement avec des groupes de défense des intérêts des personnes handicapées, des élèves/étudiants, des néo-Canadiennes et néo-Canadiens, des membres des Premières Nations et des électeurs incarcérés. Nous continuerons de solliciter la participation et l'engagement appropriés des groupes de défense des intérêts pendant le processus de transformation de nos modes de prestation de services.



Notre équipe

03

Le succès d'une élection dépend du savoir et de la compétence des personnes qui gèrent les bureaux du directeur du scrutin, qui travaillent sur les lieux de vote et qui œuvrent dans les coulisses pour appuyer les intervenants de première ligne.

Organiser une élection en Ontario est une entreprise de grande envergure et à multiples facettes. Dans le cadre de nos processus actuels, nous devons faire le lien entre plus de 8,5 millions d'électeurs et environ 8 000 lieux de vote comptant plus de 70 000 fonctionnaires électoraux.

Nous administrons le processus de vote par le biais d'un système décentralisé comptant 107 directeurs du scrutin et 107 secrétaires du scrutin – un pour chaque circonscription électorale de la province. L'action menée dans les circonscriptions électorales de la province est appuyée par nos 97 employés à temps plein, qui exercent leurs activités professionnelles à l'extérieur de notre siège. Nous avons également recours à du personnel occasionnel, temporaire et contractuel, ainsi qu'aux heures supplémentaires pour notre personnel de base, afin de préparer et d'organiser les élections, en particulier lorsque la charge de travail est la plus importante. Notre équipe de spécialistes se consacre et s'engage à fournir des services de haut niveau et de qualité à l'ensemble de nos intervenants, ainsi qu'à se préparer à tenir une élection à tout moment.

Notre mandat



Le directeur général des élections de l'Ontario est un fonctionnaire indépendant de l'Assemblée législative nommé aux termes de la Loi électorale de la province.

Le Bureau du directeur général des élections, qui exerce ses activités sous le nom d'« Élections Ontario », est chargé de ce qui suit :

> En vertu de la Loi électorale

- Administrer le processus électoral pour les élections générales et les élections partielles
- Tenir à jour le Registre permanent des électeurs de l'Ontario (RPEO)
- Mettre à l'essai le nouvel équipement à voter et de dépouillement du scrutin et les autres facons de voter
- Mettre en œuvre des programmes d'éducation populaire sur le processus électoral
- Mener des enquêtes sur les contraventions apparentes et les signaler
- · Recommander des réformes.

En vertu de la Loi sur le financement des élections

- Contrôler l'inscription des partis politiques, des associations de circonscription, des candidats, des candidats à la direction d'un parti et des tiers annonceurs
- Publier sur Internet les états financiers des personnes et des entités assujetties à la Loi et divulguer en temps réel les contributions politiques
- Examiner les états financiers afin d'en garantir la conformité
- Verser des subventions publiques
- Mener des enquêtes sur les contraventions apparentes et les signaler
- Recommander des réformes.

Fonctions mandatées par d'autres lois

- Exercer les autres fonctions spécifiques prévues par la Loi de 1996 sur les élections municipales, la Loi de 1999 sur la protection des contribuables et la Loi sur la fluoration
- Respecter les exigences liées à la législation sur la délimitation des circonscriptions électorales.



Notre vision

Élections Ontario établira des services modernes pour les Ontariennes et Ontariens qui donnent la priorité aux besoins des électeurs.

Notre vision



- > Quel est le sens de notre nouvelle vision?
- Établir des services modernes

en vue d'appuyer efficacement notre vision pour l'avenir et de répondre aux besoins des électeurs, nous devons mettre à jour nos capacités.

> Donner la priorité aux électeurs

à l'échelle de l'organisme, les besoins des électeurs seront pris en compte dans tous les aspects de notre processus décisionnel.

Nous continuerons d'améliorer nos capacités internes et externes en ayant recours aux meilleures pratiques et nous nous efforcerons de donner la priorité aux électeurs tout en préservant l'intégrité et l'accessibilité du processus électoral ainsi que nos valeurs. Cet état d'esprit est la pierre angulaire de notre vision.

Notre but est de collaborer avec nos intervenants afin d'élaborer un processus électoral permettant de fournir aux Ontariennes et Ontariens un éventail de services d'une façon moderne, accessible, sûre, sécuritaire et transparente qui préserve la confidentialité du vote.

Qu'entend-on par « donner la priorité aux électeurs »? Nous prenons les engagements suivants :

> Participation

Nous serons à l'écoute des électeurs en leur demandant ce qu'ils veulent afin de comprendre quels sont leurs besoins.

Nous ferons en sorte qu'il soit facile pour les électeurs de communiquer avec nous quand ils le souhaitent.

> Choix

Nous veillerons à ce que les électeurs puissent choisir leurs moyens de communication et leur mode d'accès aux processus de vote.



Notre mission

06

Notre mission est de préserver l'intégrité et l'accessibilité du processus électoral et d'administrer les élections de façon efficace, équitable et impartiale.

Nos valeurs

07

Nos valeurs guident toutes les activités que nous exerçons pour réaliser notre vision et notre mission. En voici la liste :

Intégrité

Nous estimons que les processus que nous administrons doivent être transparents et non partisans afin de préserver l'intégrité et les droits démocratiques de tous les électeurs.

Accessibilité

Nous estimons que l'administration du processus électoral doit être accessible, ouverte, impartiale et caractérisée par une application uniforme de la loi.

> Réactivité et innovation

Nous estimons que l'administration du processus électoral doit répondre à l'évolution des besoins et encourager l'innovation.

> Responsabilisation

Nous estimons nécessaire de créer une culture organisationnelle posant des principes clairs en matière d'éthique et de conduite professionnelle dont nous devons avoir conscience et qu'il faut respecter.

> Respect

Nous estimons qu'il faut reconnaître et célébrer la diversité, nouer des relations de travail axées sur la collaboration et fondées sur le respect mutuel, l'équité et l'égalité, et veiller à toujours se comporter et communiquer de façon courtoise.

> Efficacité

Nous estimons qu'il nous incombe d'utiliser les fonds publics qui nous sont confiés de façon prudente, efficace et efficiente.

Le contexte



Dans l'exercice de notre mandat, nous devons déterminer comment offrir un service optimal à nos intervenants tout en préservant l'intégrité du processus électoral et en utilisant les ressources publiques de façon efficace et efficiente.

Certains facteurs externes ont des répercussions sur notre capacité de remplir notre mandat et de répondre aux besoins de nos intervenants. En voici une liste non exhaustive :

> Préparation électorale

Nous devons être prêts à tenir une élection, ou une élection partielle, à tout moment - en particulier dans le contexte d'un gouvernement minoritaire. Il faut déployer des efforts considérables au plan organisationnel pour harmoniser nos structures de planification et nos cadres d'établissement du budget avec les réalités d'une élection générale dont la date n'est pas fixe. Une planification minutieuse est requise pour s'assurer que les ressources sont déployées rapidement et que les nombreuses activités nécessaires à la tenue d'une élection sont correctement réalisées. Le déploiement rapide à l'échelle de la province est particulièrement difficile à mettre en œuvre dans la mesure où nous ne disposons pas d'une infrastructure permanente sur le terrain, où aucune erreur n'est possible et où les délais impartis pour réaliser notre mandat législatif sont très courts.

Évolution des données démographiques en Ontario

Les projections démographiques montrent le vieillissement et la diversification croissante de la population de l'Ontario. Au cours des 25 prochaines années, la population de l'Ontario devrait augmenter de 32,7 p. 100, soit de près de 4,4 millions de personnes, passant de 13,4 millions de personnes (selon les estimations) le 1er juillet 2011 à 17,7 millions de personnes d'ici au 1er juillet 2036. Pendant la période 2011-2036, la migration nette devrait représenter 68 p. 100 de toute la croissance démographique de la province. Selon les projections, le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus fera plus que doubler, passant de 1,9 million (14,2 p. 100 de la population) en 2011 à 4,2 millions (23,6 p. 100) d'ici à 2036. La région du grand Toronto (RGT) devrait être la région de la province à connaître la croissance la plus rapide, avec une population qui augmentera de 2,8 millions, soit une hausse de 44,6 p. 100, pour atteindre presque 9,2 millions de personnes d'ici à 2036. Les autres régions de la province connaîtront une croissance plus lente que celle de la RGT et verront leurs proportions respectives de la population ontarienne diminuer progressivement, selon les projections. Il nous faut dès à présent commencer à poser des jalons afin de pouvoir continuer de répondre aux besoins des électeurs.



Le contexte (suite)

08

Augmentation des attentes des intervenants

La mondialisation de la société et la rapidité des évolutions technologiques ont transformé nos modes de travail, de communication et de partenariat. Nos intervenants exigent que nous exploitions les avancées technologiques pour leur fournir des services plus adaptés et faciles d'utilisation. En outre, on s'attend de plus en plus à ce que les organismes électoraux améliorent leur efficacité en réduisant les coûts, tout en renforçant l'intégrité et l'accessibilité du processus électoral et en accroissant la participation en la matière.

Législation

D'un point de vue historique, les règles qui régissent les élections évoluent lentement. De nombreuses règles sont reconduites d'une génération à l'autre. Ce transfert est dû en partie à l'importance de préserver l'intégrité du processus électoral. Par le biais de la Loi de 2010 modifiant des lois en ce qui concerne les élections, l'Assemblée législative a manifesté son intention de fournir plus de souplesse aux électeurs. Nous espérons que ce projet se confirmera dans le cadre des discussions sur les prochaines modifications éventuelles.

Exigences insoutenables en matière de logistique électorale

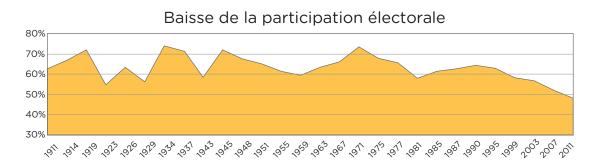
Il devient de plus en plus difficile de recruter et de former les dizaines de milliers de personnes qui doivent jouer le rôle de fonctionnaires électoraux et de membres du personnel électoral le jour du scrutin. Les personnes capables ou désireuses d'assumer de telles fonctions sont moins nombreuses que par le passé. L'âge moven de notre main-d'œuvre est en outre largement supérieur à la moyenne provinciale. Ces réalités montrent que le recrutement est un problème croissant. Il devient également difficile de trouver des lieux de vote physiquement accessibles et pratiques. Traditionnellement, les écoles font office de lieux de vote. Toutefois, en raison de préoccupations liées à la sécurité, les conseils scolaires sont de plus en plus réticents à l'idée d'installer des bureaux de vote dans leurs écoles. Il devient non seulement plus difficile de louer les locaux habituels, mais les exigences sont également plus importantes pour faire en sorte que tous les lieux de vote soient physiquement accessibles et pour surmonter tous les obstacles physiques éventuels. Concilier ces différents éléments pose des défis importants, en particulier dans le contexte d'une élection qui n'est pas tenue à une date fixe.

> Baisse de la participation électorale

Lors de l'élection générale de 2011, la participation électorale est passée pour la première fois sous la barre des 50 p. 100, ce qui constitue le taux le plus bas jamais constaté en Ontario. Nous devons continuer de travailler avec nos intervenants afin de comprendre pourquoi la participation électorale est en baisse et d'envisager des solutions pour réengager les électeurs. Pour ce faire, nous devrons collaborer avec tous les participants au processus électoral. Notre responsabilité est d'informer les électeurs en leur expliquant « qui » vote et « où », « quand » et « comment » voter. Les partis politiques et les candidats sont chargés de discuter des enjeux, d'élaborer des politiques et de créer des plateformes d'orientation. Le rôle des médias est de fournir une plateforme de débat et d'expression publique. Enfin. il incombe à l'électeur de s'informer et, en déposant son bulletin de vote, de jouer son rôle de décisionnaire final. Dans le cadre de cet exercice de réengagement, nous devons cerner et supprimer les obstacles au sein de nos processus et procédures qui sont susceptibles de dissuader les gens de voter.

> Renforcement des contraintes budgétaires

Compte tenu en particulier de la situation financière actuelle en Ontario, il nous incombe de trouver des modes de prestation de services de meilleure qualité et plus efficaces, y compris en matière de tenue des élections. Nous devons repenser notre mode de fonctionnement et la façon dont nous proposons nos services. Grâce à la modernisation de nos activités, nos services devraient être plus abordables, plus efficaces et davantage axés sur les intervenants.



Nos priorités stratégiques

09

Au cours des quatre prochaines années, nous sommes résolus à optimiser nos opérations, à assurer le perfectionnement professionnel de nos employés et à améliorer l'organisation des élections dès aujourd'hui et à l'avenir.

Pour orienter notre action et réaliser notre vision, nous mettrons l'accent sur la mise en œuvre des quatre priorités stratégiques suivantes :

 Conforter la confiance du public en améliorant constamment l'efficacité et l'intégrité

Les pratiques de gestion modernes continuent d'orienter l'ensemble de nos actions. Grâce à nos efforts continus d'amélioration, nous évaluerons et optimiserons les fonctions de base, les processus et la structure organisationnelle de notre organisme, et ce, sans augmenter nos effectifs à temps plein. Dans le cadre de l'effort d'amélioration, un programme d'application externe et de conformité interne sera élaboré. En outre, nous évaluerons notre processus de gestion et de production des listes des électeurs afin de réaliser des économies et d'améliorer la précision des renseignements figurant dans le Registre permanent des électeurs de l'Ontario. La mise en œuvre intégrale du Système de gestion des élections (SGE), notre système de tenue de dossiers relatif à la gestion d'un scrutin, sera primordiale pour améliorer notre mécanisme d'administration interne et contribuera à la réussite des autres domaines stratégiques prioritaires.

 Créer une culture d'excellence par le biais du professionnalisme, de l'innovation et du travail en équipe

En investissant en faveur de nos employés, nous travaillerons de concert pour faire d'Élections Ontario un organisme dont le personnel est engagé et fier de son action. En tant qu'employeur valorisant ses employés, nous instaurerons des programmes et des processus plus structurés en matière de gestion des ressources humaines et des talents. Nous reconnaîtrons davantage l'importance d'établir et d'insuffler une culture d'excellence au sein d'Élections Ontario en promouvant le professionnalisme, l'innovation et le travail en équipe dans toutes nos activités. Nous clarifierons les rôles et responsabilités de chacun ainsi que la hiérarchie décisionnelle grâce à des cadres officiels et à une réforme de la gouvernance. La capacité de communiquer efficacement et de gérer le changement de façon efficiente sera déterminante pour réaliser la transformation proposée.

Ètre toujours en « CAPACITÉ IMMÉDIATE » de tenir des élections, le cas échéant

Cette priorité stratégique vise à améliorer notre capacité d'être toujours prêts à organiser efficacement une élection. Cette tâche doit être accomplie tout en donnant la priorité aux électeurs. Nous sommes résolus à élaborer un plan « prêt-à-utiliser » qui s'articule autour d'une stratégie d'ensemble clairement définie permettant d'assurer un suivi et une gestion en « temps réel » des étapes, des risques et des interdépendances. Le plan s'appuiera sur des cadres officiels pour garantir la qualité du scrutin, la reproductibilité et la cohérence, et ce, tout en atténuant les risques et en gérant les coûts.

› Élaborer et mettre à l'essai un nouveau système électoral pour la prochaine génération d'électeurs (« CAPACITÉ FUTURE »)

Nous sommes résolus à faire preuve d'innovation afin de définir et d'élaborer un nouveau système électoral pour la prochaine génération d'électeurs. Ce processus d'élaboration mettra à profit la technologie (y compris le SGE) et tiendra compte des observations formulées par l'ensemble de nos intervenants. La planification active des prochains scrutins nous permettra d'utiliser les ressources de façon plus efficiente en posant des jalons plus efficaces, en menant davantage de projets pilotes, en testant les nouvelles technologies, en élaborant de nouveaux processus et enfin en mettant en œuvre des améliorations à l'échelle de l'organisme. Ces améliorations concrètes permettront aux électeurs de choisir comment, quand et où voter.



Ensemble vers l'avenir



> Transformer l'organisme et les élections en Ontario

Notre engagement à améliorer le processus électoral ne se limite pas simplement à recourir aux nouvelles technologies et à affiner les processus, mais vise à opérer un changement culturel complet en faveur de l'innovation et de la modernisation qui permettra à l'organisme de mieux se préparer et s'adapter et d'être plus avant-gardiste. Pour réaliser ce changement, nous mettons en œuvre une approche structurée qui inclut notamment les aspects suivants :

- respecter et valoriser le professionnalisme, l'engagement et l'expertise de notre personnel afin d'établir une culture d'excellence et d'innovation;
- procéder à un examen complet de nos activités pour cerner des possibilités d'économies;
- adopter les meilleures pratiques du secteur pour veiller à ce que nos services soient pleinement adaptés; et
- collaborer étroitement avec nos intervenants pour faire en sorte que nos produits et services répondent efficacement à leurs besoins.

Nous allons transformer nos activités en fonction de l'évolution du contexte électoral, promouvoir l'engagement de notre personnel et de nos intervenants, et planifier l'avenir de façon efficace. Nous nous réjouissons de collaborer avec tous nos intervenants pour réaliser notre vision.

Vision

Élections Ontario établira des services modernes pour les Ontariennes et Ontariens qui donnent la priorité aux besoins des électeurs



Mission

Préserver l'intégrité et l'accessibilité du processus électoral et administrer les élections de façon efficace, équitable et impartiale



Priorités stratégiques

- Conforter la confiance du public en améliorant constamment l'efficacité et l'intégrité
- Créer une culture d'excellence par le biais du professionnalisme, de l'innovation et du travail en équipe
- Ètre toujours en « CAPACITÉ IMMÉDIATE » de tenir des élections, le cas échéant
- Élaborer et mettre à l'essai un nouveau système électoral pour la prochaine génération d'électeurs (« CAPACITÉ FUTURE »)

Nos valeurs

- Intégrité
- Accessibilité
- > Réactivité et innovation
 - > Responsabilisation
 - > Respect
 - > Efficacité